



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
15 décembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-quatrième réunion directive

Genève, 28 et 29 novembre 2011

**Rapport du Conseil du commerce et
du développement sur sa cinquante-quatrième
réunion directive**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 28 au 29 novembre 2011

Introduction

La cinquante-quatrième réunion directive du Conseil du commerce et du développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 28 et 29 novembre 2011. Pendant sa réunion, le Conseil a tenu trois séances plénières.

I. Décisions du Conseil du commerce et du développement

(Point 2 de l'ordre du jour)

1. Le Conseil a pris note du *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés* de la CNUCED publié sous la cote UNCTAD/LDC/2011.

(Point 3 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil a pris note du rapport du Groupe de travail sur sa sixième session.

(Point 3 de l'ordre du jour)

3. À la demande du Groupe de travail, le Conseil a décidé de reporter la soixante et unième session du Groupe de travail à une date postérieure à la treizième session de la Conférence et a prié le secrétariat de trouver une semaine qui conviendrait, fin juin ou début juillet 2012, pour la tenue de cette session.

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Groupe de travail (voir annexe I).

II. Résumé du Président

A. Séance plénière

5. Le débat a été ouvert par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, qui, dans son allocution, a souligné que le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés: Contribution potentielle de la coopération Sud-Sud à un développement durable et équitable* revêtait un caractère opportun et pertinent dans la conjoncture actuelle. Le Secrétaire général a fait observer que malgré les aspects positifs du Programme d'action d'Istanbul, qui donnait à la communauté internationale une stratégie globale et ambitieuse pour surmonter les problèmes structurels des pays les moins avancés (PMA), il était décourageant de constater que seuls trois pays étaient sortis de la catégorie des PMA depuis sa création (soit un par décennie). Il fallait donc redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui visait à permettre à la moitié des PMA de satisfaire aux critères de sortie d'ici à 2020.

6. Le Secrétaire général a aussi insisté sur le fait que, malgré les signes encourageants observés au cours de la dernière décennie sur le plan de la croissance économique, les PMA ayant pratiquement atteint l'objectif de croissance de 7 % par an fixé dans le Programme d'action de Bruxelles, les résultats avaient été hétérogènes selon les pays et plusieurs obstacles notables au développement persistaient. En outre, les PMA continuaient de jouer un rôle marginal dans l'économie mondiale: ils représentaient 12 % de la population mondiale mais à peine 0,9 % de la production mondiale totale et seulement 1 % des exportations mondiales totales de marchandises.

7. Le Secrétaire général s'est aussi déclaré préoccupé par le fait que les PMA souffraient encore des conséquences de la récession mondiale et ne retrouveraient probablement que dans plusieurs années leur taux de croissance d'avant la crise. En 2010, les exportations de ces pays étaient encore inférieures de 20 milliards de dollars au montant record de 176 milliards de dollars atteint en 2008. De même, l'investissement étranger direct (IED) dans les PMA, qui s'est élevé à 26,4 milliards de dollars en 2010, était encore inférieur de 20 % au montant enregistré en 2008. Enfin, les résultats médiocres des pays développés risquaient de peser sur les envois de fonds et l'aide publique au développement (APD). Les PMA étaient ainsi à la traîne des autres pays en développement sur le plan de la croissance et leurs prévisions à moyen terme laissaient entrevoir une croissance plus faible qu'au cours de la dernière décennie.

8. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud pourrait jouer un rôle important pour les PMA, non seulement en raison de son dynamisme, mais aussi de ses caractéristiques propres, qui lui permettaient de bien contribuer aux efforts de développement des PMA. Par exemple, elle était davantage susceptible de porter sur les structures productives et l'infrastructure que sur les secteurs sociaux. Les marchés du Sud ont déjà absorbé plus de la moitié des exportations de marchandises des PMA et ont représenté 40 % des projets d'IED dans les PMA et les deux tiers des envois de fonds à ces pays. Malgré les effets bénéfiques de ces facteurs sur l'économie des PMA, le Secrétaire général n'en a pas moins réaffirmé la nécessité de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques axées sur la croissance afin de stimuler la création d'emplois et de promouvoir une croissance plus équitable.

9. Au sujet des propositions formulées dans le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*, le Secrétaire général a souligné qu'un État développementaliste catalyseur pourrait jouer un rôle important dans l'amorce du processus de transformation structurelle, renforçant ainsi le caractère durable de la croissance dans les PMA et contribuant à en accroître les effets sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. De même, le régionalisme développementaliste a été un moyen prometteur d'améliorer les modalités d'intégration des PMA dans l'économie régionale et mondiale, comme en témoignait l'expérience de la sous-région du Grand Mékong. Insistant une fois de plus sur l'importance des orientations proposées dans le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*, le Secrétaire général a conclu ses observations liminaires en réaffirmant son engagement d'examiner plus avant ces questions dans le cadre de la treizième session de la Conférence.

10. La déclaration liminaire suivante a été prononcée par M. Taffere Tesfachew, Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, qui a mis l'accent sur la pertinence du Programme d'action d'Istanbul ainsi que sur les obstacles à sa mise en œuvre. Réaffirmant l'importance cruciale de ce programme, M. Tesfachew s'est félicité en particulier de son approche globale, qui comportait de nouveaux éléments, à savoir: a) la plus grande attention portée aux capacités productives; b) l'approche plus pragmatique de la science, de la technologie et de l'innovation (STI); c) l'importance accrue attachée à la sortie de la catégorie des PMA et à une transition sans heurt; et d) la place accordée aux changements climatiques et à la coopération Sud-Sud.

11. Dans ce contexte, M. Tesfachew a présenté le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés* en insistant sur le fait que les effets bénéfiques de la croissance précédemment enregistré n'avaient été ni équitables ni durables. Il a affirmé que des signes de désindustrialisation avaient été observés dans 27 PMA et que la réduction de la pauvreté y avait été lente. Si les tendances démographiques économiques actuelles se poursuivaient, les PMA risquaient de devenir les principaux lieux de concentration de l'extrême pauvreté dans le monde. En phase avec l'analyse du Secrétaire général, le Directeur a fait observer que la sortie de la récession mondiale avait été inégale et que les difficultés

macroéconomiques persistantes dans les pays développés risquaient de peser considérablement sur les perspectives à moyen terme.

12. Bien que l'intensification des relations économiques Sud-Sud ouvre de plus grandes possibilités dans ce contexte, les «pays émergents» contribuant davantage qu'auparavant à la hausse de la demande mondiale, elle posait aussi des problèmes aux PMA. Certes, ces pays profitaient sans aucun doute de l'augmentation des exportations, de l'IED et des ressources financières consacrées au développement, mais ils risquaient aussi d'être enfermés dans leur dépendance à l'égard des produits de base en raison de la nouvelle division internationale du travail. Par exemple, les matières premières représentaient l'essentiel des exportations des PMA à destination des pays du Sud, alors que les importations des PMA provenant des autres pays en développement étaient essentiellement d'articles manufacturés.

13. M. Tesfachew a aussi évoqué l'importance croissante pour les PMA des IED et des envois de fonds provenant d'autres pays du Sud. En ce qui concerne l'IED, il a particulièrement appelé l'attention sur les premiers signes de diversification dans des secteurs tels que la production manufacturière, les technologies de l'information et de la communication (TIC), le tourisme et les activités financières, ainsi que sur les effets bénéfiques potentiels de ces investissements, qui facilitent le transfert de technologie vers les PMA. Même si elle restait modeste par rapport à l'aide traditionnelle Nord-Sud, la coopération Sud-Sud pour le développement avait joué un rôle considérable dans le développement des PMA, en raison de ses modalités et du fait qu'elle portait quasi exclusivement sur les secteurs productifs et sur l'infrastructure.

14. M. Tesfachew a souligné que l'apparition d'un État développementiste efficace, capable de créer des avantages comparatifs dynamiques et d'affecter des ressources financières à l'investissement à long terme, était essentielle pour les PMA car la politique devait jouer un rôle clef dans l'exploitation des avantages tirés de l'intensification en cours des relations économiques Sud-Sud. Cet État développementiste catalyseur devrait être adapté aux besoins et à la situation de chaque PMA (surtout aux capacités limitées de mobilisation des ressources intérieures) et devrait favoriser la transformation structurelle et la diversification économique. À cet égard, la dimension régionale jouait un rôle crucial dans l'intégration des PMA à l'économie mondiale. Elle était essentielle pour réaliser des économies d'échelle et de gamme, pour acquérir un pouvoir de négociation suffisant avec les tierces parties, ainsi que pour harmoniser et coordonner les politiques visant à accélérer le développement économique et social, comme en témoigne l'exécution du programme relatif à la sous-région du Grand Mékong qui a été analysé en détail dans le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*. Les processus d'intégration régionale exigeaient non seulement un ensemble coordonné de politiques pour remédier collectivement aux vulnérabilités structurelles, mais aussi l'apport accru de biens publics régionaux: infrastructures matérielles et immatérielles, réseaux d'énergie et de télécommunication, etc. Les banques régionales de développement étaient particulièrement qualifiées pour financer ce type d'investissement, d'où l'appel lancé dans ce rapport en faveur d'une revitalisation de leur rôle.

15. Des déclarations ont été faites par les représentants des groupes régionaux et des délégations ci-après: Zimbabwe (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Éthiopie (au nom du Groupe africain), Mexique (au nom du Groupe latino-américain et caraïbe), République islamique d'Iran (au nom du Groupe asiatique), Union européenne, Népal (au nom des pays les moins avancés), Chine, Honduras, Indonésie, Éthiopie et Guinée.

16. Tous les orateurs ont remercié la CNUCED de la publication du *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*. Ils se sont aussi félicités de l'occasion qui leur a été donnée de débattre de la coopération Sud-Sud et des orientations y relatives formulées dans ce rapport. Des représentants ont fait observer que le rapport constituait une contribution pratique à la

mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

17. Néanmoins, plusieurs représentants ont évoqué la distribution tardive de ce rapport et ont fait observer que cela les avait empêchés de bien en analyser le contenu. À ce propos, ils ont prié le secrétariat d'adopter les mesures voulues pour que les délais soient mieux respectés.

18. Presque tous les représentants ont déclaré que la coopération Sud-Sud pouvait effectivement offrir de nombreuses possibilités aux PMA, mais ils ont aussi précisé de manière explicite que celle-ci ne constituait pas une panacée. En outre, conformément au Programme d'action d'Istanbul et au *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*, de nombreux représentants ont réaffirmé que la coopération Sud-Sud ne remplaçait pas la coopération Nord-Sud, mais la complétait. Les pays en développement ont demandé instamment que les objectifs en matière d'APD soient atteints en temps voulu, regrettant les progrès insuffisants accomplis dans ce domaine.

19. La plupart des participants ont admis que l'État jouait un rôle essentiel en vue de contribuer au processus de développement – en favorisant l'investissement public et la transformation structurelle et en améliorant l'infrastructure ainsi que les services éducatifs et sociaux. À ce propos, les représentants ont néanmoins mis l'accent sur les obstacles auxquels se heurtent dans la pratique les PMA (et les autres pays en développement), notamment la réduction de leur marge d'action, leur capacité limitée de mobilisation des ressources intérieures, ainsi que l'absence de dynamisme du secteur agricole, en particulier en Afrique subsaharienne.

20. Plusieurs représentants ont évoqué l'évolution intéressante qu'avait récemment connue la coopération interrégionale, notamment sous la forme du nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, qui porte sur l'économie, la technologie, la propriété intellectuelle, l'environnement et les TIC. À ce propos, un représentant a demandé à la CNUCED, et en particulier au Groupe de la coopération et de l'intégration économiques entre pays en développement, d'étudier de près les cadres interrégionaux de coopération et de partenariat existants entre les pays en développement afin d'en faire des moteurs plus efficaces du développement économique.

21. Tout en reconnaissant que leur indépendance à l'égard des produits de base était l'un des obstacles les plus sérieux à une participation accrue des PMA au commerce intrarégional, plusieurs orateurs ont estimé que l'absence d'accès préférentiel à certains marchés du Sud entravait aussi les capacités d'exportation des PMA. Ils ont donc préconisé une libéralisation plus poussée des flux commerciaux dans le Sud et ont réclamé à nouveau un accès accru aux marchés du Nord.

22. Plusieurs représentants se sont félicités de la proposition de revitaliser le rôle des banques régionales de développement, mais ont préconisé que l'on étudie aussi les sources novatrices de financement du développement susceptibles d'accroître les capacités de mobilisation des ressources financières intérieures des PMA, qui sont limitées. Des représentants ont expressément évoqué les partenariats public-privé. À cet égard, ils ont demandé instamment à la CNUCED de développer ses travaux de recherche sur les sources novatrices de financement du développement, et en particulier sur le rôle que pourraient jouer les partenariats public-privé dans l'amélioration des infrastructures.

23. Un représentant a déclaré que le rapport à l'examen ne traduisait pas suffisamment l'esprit de solidarité sous-jacent à la notion même de coopération Sud-Sud. En outre, il a demandé instamment à la CNUCED d'accorder davantage d'attention à la coopération triangulaire en raison de son effet multiplicateur. Enfin, il a souligné que la coopération Sud-Sud devrait rechercher des synergies entre un grand nombre d'acteurs différents tels

que les pays développés, les institutions régionales, la société civile, les initiatives privées et le système des Nations Unies.

24. Un représentant a souligné qu'il importait de prendre en compte les données statistiques et économiques provenant des sources nationales, et pas seulement des bases de données internationales, lors de la rédaction du *Rapport sur les pays les moins avancés*.

25. Les représentants se sont félicités de la place qui était accordée au Programme d'action d'Istanbul dans le rapport. Étant donné que des partenariats renouvelés et renforcés entre tous les acteurs y étaient préconisés, les représentants ont fait observer que la coopération Sud-Sud jouait un rôle complémentaire dans la mise en œuvre du Programme d'action et pouvait concourir à la réalisation des grands objectifs du Programme consistant à aider les PMA à éliminer la pauvreté, à atteindre les objectifs internationaux de développement et à sortir de la catégorie des PMA.

B. Réunion-débat d'experts: coopération Sud-Sud et intégration régionale pour un développement équitable et durable dans les PMA

26. La réunion directive du Conseil du commerce et du développement a servi de cadre à une réunion-débat d'experts sur le thème suivant: «Coopération Sud-Sud et intégration régionale pour un développement équitable et durable dans les PMA». Le secrétariat a présenté une introduction dans laquelle étaient ébauchés quelques-uns des grands thèmes du *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*. Parmi ceux-ci figuraient le grand changement intervenu dans la géographie mondiale de la production et du commerce depuis le nouveau millénaire, à savoir la stagnation du Nord et l'essor du Sud, ainsi que la crise économique enregistrée au cours des trois dernières années, qui avait accentué ces tendances.

27. Dans ce contexte, les PMA avaient connu un essor pendant la première décennie du nouveau millénaire, même si les facteurs de croissance à long terme y étaient encore en recul, car ceux-ci reposaient essentiellement sur les exportations traditionnelles de produits de base et, en tant que tels, ne conduisaient pas à un développement durable. La période d'expansion ne s'était pas traduite par une croissance équitable malgré des taux élevés, mais plutôt par des gains inégalement répartis au niveau aussi bien national que mondial, dont les incidences sur l'équité, la protection sociale et l'environnement étaient généralement néfastes. Il revenait à un État développementaliste catalyseur d'inverser les tendances actuelles. La tâche essentielle de cet État consisterait à favoriser une transformation structurelle aboutissant à diversifier la production, le commerce et l'emploi.

28. En outre, certaines caractéristiques de la coopération Sud-Sud étaient particulièrement favorables aux PMA, notamment la possibilité de partager l'expérience acquise en matière de développement avec d'autres pays du Sud qui étaient plus avancés mais qui étaient encore à de nombreux égards comparables aux PMA, et les effets stimulants qui en découlaient pour le renforcement des capacités de l'État développementaliste. Même s'il était affirmé dans le rapport que la coopération Sud-Sud pouvait aider à débrider le moteur du développement dans les PMA, l'accent avait aussi été mis sur le rôle essentiel que jouaient les capacités de l'État. Les possibilités offertes par la coopération Sud-Sud ne pouvaient être «exploitées» que par les PMA eux-mêmes.

29. Les PMA pourraient aussi bénéficier d'autres sources de financement provenant de certains pays émergents. Une solution pourrait être d'utiliser une partie des fonds actuellement investis dans les fonds souverains détenus par les pays émergents afin d'augmenter les capitaux des banques régionales de développement et leur permettre ainsi d'accorder davantage de prêts au développement aux PMA.

30. M. Ikuo Kuroiwa, Directeur général du Development Studies Centre, Institute of Developing Economies (IDE-JETRO) (Japon), a fait part de ses réflexions sur les stratégies

d'intégration régionale et d'industrialisation des PMA d'Asie du Sud-Est. Il a fait observer que l'expérience de cette sous-région avait démontré que les forces du marché, au fil du temps, avaient spontanément tendance à renforcer les pôles opposés que sont l'agglomération et la dispersion. Cette dernière pouvait orienter les flux d'IED et de technologie vers les pays voisins moins avancés. Toutefois, s'ils veulent optimiser les effets bénéfiques potentiels et orienter le processus de changement économique vers un développement durable, les gouvernements des PMA doivent s'efforcer de régir ces processus de manière stratégique, de promouvoir l'intégration régionale et d'utiliser – lorsque de besoin – un large éventail de moyens d'action.

31. M. Kuroiwa a donné un exemple concret, qui portait sur les stratégies d'intégration régionale et d'industrialisation de la Thaïlande et de la République démocratique populaire lao. Le premier pays avait des coûts de main-d'œuvre 45 fois supérieurs à ceux du second, entraînant une fragmentation de la production. Les activités à forte intensité de main-d'œuvre des processus de production thaïlandais avaient été délocalisées en République démocratique populaire lao, alors que les activités de production à forte intensité de technologie et de capital étaient restées en Thaïlande. Des processus comparables se déroulaient dans la sous-région du Grand Mékong, au profit de trois PMA (Cambodge, République démocratique populaire lao et Myanmar).

32. M. Kuroiwa a ensuite mis en évidence plusieurs conséquences du point de vue des politiques. Premièrement, la participation aux réseaux régionaux de production devrait faire partie des priorités les plus urgentes des PMA, qui auraient ainsi la possibilité d'acquérir technologie et compétences auprès des pays en développement plus avancés. Deuxièmement, afin d'optimiser l'impact de leur participation aux réseaux de production, les PMA devraient s'efforcer de développer des groupements industriels qui leur permettraient progressivement d'étendre la gamme d'activités locales dans ledit réseau de production. Enfin, la coordination des politiques dans le cadre du processus d'intégration régionale revêtait une importance cruciale et devrait être assurée en association avec le secteur privé.

33. M. Vinaye Dey Ancharaz, chef du Département d'économie et de statistique de la Banque africaine de développement, a examiné la coopération Sud-Sud du point de vue de l'Afrique. Il a fait observer que l'un des obstacles auxquels se heurtait l'Afrique était la faiblesse du commerce intrarégional due, entre autres facteurs, au poids de l'héritage colonial et à l'absence de complémentarité des structures de production et d'exportation des pays africains. La dépendance de l'Afrique à l'égard de ses partenaires économiques traditionnels était encore très marquée. Pourtant, les relations avec le Sud en matière de commerce et d'investissement se multipliaient, non seulement dans le secteur extractif, mais aussi (dans une moindre mesure) dans le secteur manufacturier, comme en témoignaient, par exemple, les investissements chinois dans plusieurs zones économiques spéciales de pays africains. Le développement régional et la coopération Sud-Sud pourraient aller de pair, et seraient renforcés par une augmentation des flux financiers Sud-Sud, la Banque africaine de développement jouant le rôle d'intermédiaire conformément à la proposition ébauchée par la CNUCED dans le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*.

34. M^{me} Stephany Griffith-Jones, Directrice du Financial Markets Programme, Initiative for Policy Dialogue, Université de Columbia, a estimé que dans les PMA en particulier, le secteur financier devrait être considéré comme un puissant moteur de développement et être au service de l'économie réelle. Elle a souligné que l'apparition d'excédents financiers importants dans le Sud donnait la possibilité d'atténuer la pénurie chronique de ressources financières dans les PMA. Une partie de ces excédents était détenue dans des fonds souverains et constituerait une source particulièrement indiquées de financement des

banques régionales de développement, qui pourraient ainsi accroître leurs prêts axés sur le développement aux PMA.

35. Les banques de développement possédaient plusieurs avantages sur les banques privées. Premièrement, elles investiraient dans les secteurs où les banques privées seraient réticentes à le faire, tels que l'infrastructure ou l'innovation «verte». Deuxièmement, elles avaient plus de chances d'octroyer des prêts anticycliques, comme l'a démontré le montant considérable des prêts octroyés pendant la crise financière de 2008-2009. Enfin, elles pouvaient appuyer les objectifs à long terme et les stratégies de développement des PMA, jouant ainsi un rôle complémentaire des banques privées dans le financement du développement.

36. Dans ce contexte, la proposition, figurant dans le *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés*, d'étudier de nouveaux mécanismes visant à affecter une partie des ressources des fonds souverains détenus par des pays du Sud à des investissements dans les capacités productives des PMA était la bienvenue. Un autre avantage de cette approche était que cette forme de coopération financière Sud-Sud pouvait non seulement favoriser un développement durable et la réduction de la pauvreté dans les PMA, mais aussi aider les pays en développement excédentaires à diversifier leur portefeuille et à réduire les risques à long terme.

37. Au cours du débat qui a suivi, on s'est demandé dans quelle mesure le financement accru des banques régionales de développement par les pays émergents du Sud conduirait à modifier la structure de gouvernance des banques et la répartition des droits de vote. De l'avis général, une telle évolution était inévitable et positive, et devrait être dûment prise en compte par tous les acteurs.

38. D'autres participants ont examiné le sens du terme «catalyseur» et la manière dont celui-ci définissait l'État développementaliste dans les PMA. Le débat qui a suivi a permis de préciser que ce terme renvoyait au rôle que pouvait jouer l'État en vue de contribuer au développement dans les PMA, où les institutions étaient généralement peu développées. Comme il n'existait pas de modèle d'État développementaliste catalyseur, les moyens et les institutions seraient différents d'un PMA à l'autre, mais leurs fonctions seraient plus ou moins les mêmes: stimuler le développement des capacités productives et la transformation structurelle en coopération étroite avec le secteur privé.

39. Enfin, on s'est demandé pourquoi les processus d'intégration régionale étaient plus avancés en Asie qu'en Afrique. Le débat qui a suivi a porté sur le fait que les PMA africains exportaient essentiellement des produits de base alors que les PMA asiatiques participaient à des réseaux régionaux de production. En d'autres termes, les structures de production et d'exportation des pays asiatiques étaient beaucoup plus complémentaires que celles des pays africains; c'était l'une des raisons pour lesquelles l'intégration régionale était plus avancée dans les premiers pays que dans les seconds. En outre, les participants ont estimé que les banques régionales de développement pouvaient contribuer à favoriser l'apparition des chaînons manquants qui entravaient l'intégration économique et commerciale dans les régions les plus pauvres du monde et surtout en Afrique.

C. Séance plénière de clôture

40. À la séance plénière de clôture, le Président a déclaré qu'à l'issue de consultations très constructives, les membres du Conseil avaient décidé que, pour des raisons pratiques et à titre exceptionnel, le point consacré aux PMA ne ferait pas l'objet de conclusions concertées à la présente réunion. En outre, il était entendu par tous qu'après la treizième session de la Conférence, le Conseil adopterait à nouveau des conclusions concertées sur ce point de l'ordre du jour. Un groupe régional a néanmoins déclaré qu'il aurait préféré que des conclusions concertées soient adoptées à la présente réunion.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la réunion

41. La cinquante-quatrième réunion directive du Conseil du commerce et du développement a été ouverte par M. Mothae Anthony Maruping (Lesotho), Président du Conseil.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 1 de l'ordre du jour)

42. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil du commerce et du développement a adopté l'ordre du jour provisoire de la réunion publié sous la cote TD/B/EX(54)/1; l'ordre du jour se lisait comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Rapport 2011 sur les pays les moins avancés: Contribution potentielle de la coopération Sud-Sud à un développement durable et équitable.
3. Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa sixième session (21-23 novembre 2011).
4. Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa cinquante-quatrième réunion directive.

C. Adoption du rapport

(Point 4 de l'ordre du jour)

43. Le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.
5. Examen des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.
6. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation*

1. Les représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la réunion:

Afghanistan	Hongrie
Allemagne	Indonésie
Angola	Iran (République islamique d')
Arabie saoudite	Iraq
Argentine	Irlande
Autriche	Italie
Azerbaïdjan	Japon
Bélarus	Kazakhstan
Belgique	Koweït
Bénin	Lesotho
Botswana	Madagascar
Bulgarie	Maroc
Burkina Faso	Mexique
Chili	Népal
Chine	Oman
Congo	Pologne
Côte d'Ivoire	République dominicaine
Équateur	République tchèque
Espagne	Royaume-Uni de Grande-Bretagne d'Irlande du Nord
États-Unis d'Amérique	Sierra Leone
Éthiopie	Soudan
Fédération de Russie	Suisse
Finlande	Thaïlande
France	Uruguay
Guinée	Yémen
Haïti	Zimbabwe
Honduras	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion:

Banque eurasiatique de développement
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Union européenne

3. L'organisme des Nations Unies ci-après était représenté à la réunion:

Haut-Commissariat aux droits de l'homme

4. L'organisation apparentée ci-après était représentée à la réunion:

Organisation mondiale du commerce

5. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la réunion:

Village Suisse ONG

* La liste des participants porte la cote TD/B/EX(54)/Inf.1.

6. Les intervenants ci-après ont participé à la réunion:

M. Ikuo **Kuroiwa**, Directeur général, Development Studies Centre, Institute of Developing Economics, Chiba (Japon).

M. Vinaye **Dey Ancharaz**, économiste chargé de recherche principal, Département de la recherche sur le développement, Banque africaine de développement, Tunis-Belvédère (Tunisie).

M^{me} Stephany **Griffith-Jones** (par visioconférence), Directrice du Financial Markets Programme, Initiative for Policy Dialogue, Université de Columbia, New York (États-Unis).
